



Répondre à une lettre d'avocat

Par **madalton**, le **08/02/2008** à **12:16**

bonjour,
je voudrais un renseignement:
pourriez vous me dire si l'on est obligé de répondre à une lettre d'avocat qui vous accuse par une tierce personne d'avoir soi disant volé de l'argent à une personne âgée alors que vous alliez vous en occupé bénévolement (enlever bas de contention, remonter son courrier, lui acheter son pain)
merci de me répondre
cordialement
madalton

Par **Jurigaby**, le **08/02/2008** à **12:44**

Bonjour.

Non mais si vous refusez la discussion, probable qu'il saisira le tribunal..
c'est comme vous voulez.

Par **madalton**, le **08/02/2008** à **13:34**

pour répondre dois je le faire moi même ou passer par un avocat...et que dois je dire par écrit : j'explique ce que je vins de vous écrire (cela n'a duré qu'un mois et j'étais avec une amie à chaque fois je suis moi même agée) ...à la suite de cela que risqu'ai je, à savoir qu'elle le fait à

chaque personne qui vient l'aider.. je pensais faire mieux, elle me connaissait.
merci